

Engagements Web

- Le coût de l'engagement est de 8 euros

NOTA POUR LES CLUBS ORGANISATEURS :

sur ces 8 euros, 2 euros seront conservés au comité régional et 6 euros seront reversés au club organisateur.

Engagements sur place

- Le coût de l'engagement est de 8 euros mais les clubs ont la possibilité de majorer les engagements de 2 € et donc de les passer à 10 €.

NOTA POUR LES CLUBS ORGANISATEURS :

sur ces 8 ou 10 euros, 2 euros seront à reverser au comité régional.

Engagements des non-licenciés (4 participations annuelles au maximum)

- Un nouveau dispositif appelé « carte à la journée en ligne » est mis en place à compter de cette année pour accueillir les non-licenciés. Les carnets de carte à la journée à souches ne peuvent pas être utilisés.
- Le coureur doit télécharger le formulaire sur le site FFC https://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2018/02/Formulaire-Epreuves-PassCyclisme-Doc-non-licenciés_V3.pdf
- Il devra le présenter rempli et signé accompagné :
 - d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline **de moins de 1 an** au moment de l'inscription
 - de sa pièce d'identité
 - et du paiement de l'engagement et de la carte à la journée, soit 16 euros.
- Il est rappelé aux organisateurs qui ne souhaitent pas accepter les cartes à la journée qu'ils doivent le préciser sur le DO (Détail d'Organisation) de leur course.

NOTA POUR LES CLUBS ORGANISATEURS :

sur ces 16 euros, 10 euros seront à reverser au comité régional : 2 euros au titre de l'engagement et 8 euros au titre de la carte à la journée en ligne.